Nations Unies A/C.3/59/1

Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2004

Original: français

Cinquante-neuvième session
Troisième Commission

Questions renvoyées à la Troisième Commission

Lettre datée du 17 septembre 2004, adressée au Président de la Troisième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 2e séance plénière de sa cinquante-neuvième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Troisième Commission (voir annexe).

Je souhaite appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/59/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

Je me permets de compter sur votre collaboration à cet égard.

(*Signé*) Jean **Ping**

04-51817 (F) 220904 230904

Annexe

Questions renvoyées à la Troisième Commission

A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

1. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires [point 100].

B. Promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies

2. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale [point 93].

3. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille [point 94] :

[Par sa résolution 57/164 du 18 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de consacrer une séance plénière de sa cinquante-neuvième session, en 2004, à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, en s'appuyant sur les manifestations qui auront été organisées le 15 mai 2004, à l'occasion de la Journée internationale de la famille.]

a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille;

b) Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous.

4. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement [point 95].

5. Promotion de la femme [point 98].

[L'Assemblée générale a décidé que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur le fonctionnement, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme soit renvoyé à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 90 (Activités opérationnelles de développement).]

6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » [point 99].

D. Promotion des droits de l'homme

7. Promotion et protection des droits de l'enfant [point 101].

8. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (1995-2004) [point 102].

9. Élimination du racisme et de la discrimination raciale [point 103] :

a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale;

b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

10. Droit des peuples à l'autodétermination [point 104].

11. Questions relatives aux droits de l'homme [point 105] :

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

[Par sa résolution 58/181 du 22 décembre 2003, l'Assemblée générale a décidé qu'à sa cinquante-neuvième session, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 2004, elle tiendrait une séance plénière, qui prendrait la forme d'un dialogue interactif pour faire le bilan de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans les domaines des droits de l'homme (1995-2004), et examiner les activités qui pourraient encore être entreprises pour intensifier l'éducation dans le domaine des droits de l'homme.]

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

12. Prévention du crime et justice pénale [point 96].

13. Contrôle international des drogues [point 97].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

14. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].